# L'ACCA se réjouit des engagements visant à doubler les échanges de produits agroalimentaires avec la Chine d'ici 2025

*13 novembre 2018*

L'Alliance canadienne du commerce agroalimentaire (ACCA), qui représente le secteur canadien de l'exportation de produits agroalimentaires, accueille très positivement les engagements conclus cette semaine entre le Canada et la Chine. Ces derniers visent à doubler les échanges de produits agroalimentaires entre les deux pays, dans le cadre des démarches menant à la mise en place d'un éventuel accord économique et commercial global. À la fin du sommet de deux jours, les ministres présents ont annoncé un ensemble de mesures en vue de doubler le volume des échanges commerciaux entre les deux pays d'ici 2025.

« Nous sommes enchantés que le dialogue entre les deux pays ait reconnu l'énorme potentiel du commerce de produits agroalimentaires en affirmant la priorité de cette industrie », a déclaré le président de l'ACCA, Brian Innes. « Les exportations canadiennes dans ce secteur font face à diverses barrières en Chine, et cet engagement mutuel, qui stimulera la création d'un environnement commercial favorable, est très encourageant ».

Le ministre de la Diversification du commerce international, Jim Carr, et le ministre des Finances, Bill Morneau, ont coprésidé le dialogue stratégique économique et financier entre le Canada et la Chine à Beijing cette semaine en collaboration avec le Conseiller d'État chinois, Wang Yong. Le ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lawrence MacAulay, a aussi pris part aux pourparlers, puisque l'agriculture est un secteur prioritaire dans le dossier.

L'ACCA continue d'insister sur le fait que pour accroître les échanges commerciaux, il est nécessaire de se pencher sur la question des mesures tarifaires et des mesures non tarifaires. Le potentiel de croissance des exportations de produits agroalimentaires en Chine est énorme, étant donné que ce pays serait le plus important importateur de tels produits au monde. Des accords commerciaux conclus avec d'autres exportateurs de produits agroalimentaires, comme la Nouvelle-Zélande, ont montré comment une telle entente peut entraîner une hausse des exportations. Cet accord de libre-échange est entré en vigueur en 2008, et a permis de quadrupler les exportations. La Nouvelle-Zélande est passée d'un *déficit* commercial de près de deux milliards et demi de dollars néo-zélandais avec la Chine à un *surplus* de trois millions et demi en 2017.

« Il est stimulant de constater que le Canada et la Chine continuent à manifester de l'intérêt à négocier un accord de libre-échange », ajoute Brian Innes. « L'expérience a montré qu'un accord commercial global représente le moyen le plus efficace d'éliminer les tarifs, puisqu'il est plus facile d'obtenir des résultats quand on joue cartes sur table ».

L'agriculture a souvent été en retard par rapport à d'autres secteurs à mesure que le monde s'ouvrait progressivement à une libéralisation des échanges commerciaux. C'est pourquoi les tarifs sur les produits agricoles sont souvent beaucoup plus élevés; dans le cas de la Chine, ils sont en moyenne de 15,1 %, soit presque le double des tarifs applicables aux biens industriels.

– 30 –

CAFTA ACCA

Canadian Agri-Food Trade Alliance | Alliance canadienne du commerce agroalimentaire

*L'ACCA est le porte-parole des exportateurs canadiens de produits agroalimentaires et représente les 90 pour cent d'agriculteurs qui dépendent du commerce international, ainsi que les éleveurs, les producteurs, les fabricants de produits alimentaires et les exportateurs de produits agroalimentaires qui souhaitent assurer la croissance de l'économie par un meilleur accès aux marchés internationaux. Les industries représentées sont celles du bœuf, du porc, de la viande, des grains, des céréales, des légumineuses, du soya et du canola de même que celles du sucre, du malt et de la transformation des aliments. Les secteurs représentés par l'ACCA soutiennent plus d'un million d'emplois en milieux rural et urbain dans tout le Canada.*

**Pour plus d'information, veuillez joindre :**
Martin Rice
Directeur général par intérim
Tél. : 613 560-0500/Cellulaire : 613 769-9239
mrice@cafta.org